



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Caisses

Question écrite n° 11095

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur la mise en place du revenu minimum d'insertion. En effet, depuis le 15 décembre, des bénéficiaires de cette allocation devraient percevoir les versements. Cependant, de très nombreux dossiers sont en instance de paiement auprès de la caisse d'allocations familiales. Ce blocage, dû à un manque de personnel - le recrutement n'a pas eu lieu en nombre suffisant - est fortement préjudiciable, car cette allocation concerne les familles les plus démunies. Ce fait était prévisible car, dès le débat à l'Assemblée nationale, elle déclarait : « Des moyens supplémentaires devraient être alloués aux communes pour compenser le surcroît de tâches induites par le RMI II en va de même pour la caisse d'allocations familiales qui sera l'organisme payeur. L'État doit veiller à ce que le personnel y soit en nombre suffisant pour faire face à cette nouvelle mission, car nous connaissons les difficultés qu'elle rencontre déjà. » En conséquence, elle lui demande de prendre toutes les mesures et moyens nécessaires afin de répondre à ce besoin, facteur indispensable au versement rapide de cette allocation d'urgence.

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés relevées dans le traitement des dossiers par les caisses d'allocations familiales au moment de la montée en charge de l'allocation de revenu minimum d'insertion (RMI) sont aujourd'hui surmontées, sauf dans quelques départements qui font l'objet d'une attention particulière de l'administration. Ces difficultés passagères ont résulté essentiellement de la mise en œuvre accélérée, dans l'intérêt des bénéficiaires, de cette nouvelle prestation. Cette rapidité n'a pas toujours permis une formation préalable suffisante des personnels instructeurs. De plus, l'articulation des dispositifs a entraîné une certaine prudence des divers partenaires.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11095

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 1989, page 1442